

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 32

Artikel: Les avocates
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

Les avocates.

Les brillants examens passés tout récemment à l'École de droit de Paris, par une demoiselle Jeanne Chauvin, ont fait sensation. Prix de droit civil, prix de droit romain, etc., rien ne manque au succès de cette jeune fille. — Voici, à ce sujet, les réflexions de M. A. Tavernier, dans l'*Estafette* de Paris :

« Comme la vue d'un jeune visage féminin est infiniment plus agréable, plus encourageante que celle d'un vieux renard ou d'un dogue sur l'âge, qu'une face blafarde encadrée de favoris rébarbatifs, j'abandonne immédiatement mon avocat ordinaire, et je prends, pour défendre mes intérêts devant la cour, M^{lle} Chauvin.

Ma cause fût-elle désespérée, avec mon avocate j'ai encore des chances de faire condamner mon adversaire. Comment les juges auraient-ils le courage de refuser toute leur indulgence à une « oratrice » qui, d'un geste coquet, d'un joli sourire, donnera aux arguments les plus contestables un charme irrésistible ?

Cependant, je dois avouer que la question a un côté plus sérieux. N'êtes-vous pas effrayés du caractère que prennent de plus en plus les études féminines ? Ces demoiselles se sont d'abord hasardées timidement à la Sorbonne, et ont, de ci, de là, enlevé quelques diplômes de bachelières. Puis, leur ambition a été plus loin. Elles ont risqué un regard du côté de l'École de médecine, et, au bout de peu de temps, on a compté les doctresses par douzaines.

Après la médecine, voici maintenant la chicane, et cela devient vraiment dangereux.

Une femme doublée d'une licenciée en droit ! Songez-vous bien à ce que cela peut être ? cela fait frémir.

Si la femme, qui est déjà capable de trouver dans sa cervelle les plus terribles malices, les tours les plus imprévus, appelle encore à son secours les finasseries de la procédure, les ruses du code, que deviendrons-nous ! ! !

Mais songez que la femme est faite pour la procédure et la procédure pour la femme. Avec quel mignon frémissement de narines elles se plongeront dans ces bouquins tortueux ! Avec quel plaisir elles savoureront les inventions diaboliques de la chicane !

On aime assez plaisanter sur ces matières. Pourtant, il est bon aussi de réfléchir un peu. Il y a quelque chose d'inquiétant dans cette incursion

progressive des femmes sur des terres qui nous semblaient autrefois exclusivement réservées. Sont-ce les femmes qui deviennent supérieures ? Est-ce nous qui, au contraire, devenons inférieurs ?... Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien à y gagner, car elles réussissent généralement dans ce qu'elles entreprennent. Soyez certains qu'elles arriveront à être magistrates, députées, présidentes.

En Amérique, cela ne paraît point si étrange, puisque, parmi les multiples candidatures à la présidence, celle de mistress Lockwod n'est pas la moins sérieuse.

Ce n'est pas à dire qu'une pareille éventualité me semble redoutable. Au fond, cela jetterait quelques nouveautés sur les choses de ce monde, qui commencent à être par trop rabattues.

Il y a d'ailleurs des femmes qui sont beaucoup plus *hommes* que pas mal de nos frères, et tout aussi capables de se mêler des affaires publiques. La seule chose à craindre, c'est que, si elles escamotent le pouvoir, elles n'en abusent effroyablement.

Si nous tournons parfois en raillerie ces aspirations après tout fort légitimes de la femme, mais un peu démesurées, c'est que nous craignons que pour elle la licence en droit ne devienne le commencement de... l'autre. »

Nous livrons les réflexions qui précèdent à l'appréciation de notre collaboratrice, Sophie Trottenville, dont nous serions charmé de connaître l'opinion. (Réd.)

Monsieur le rédacteur.

Aucune réponse à l'article de M^{lle} Trottenville, concernant les domestiques femmes, ne vous étant parvenue jusqu'ici, permettez-moi quelques lignes en faveur des maîtres.

A lire M^{lle} T., on s'imaginerait aisément que les défauts des servantes d'aujourd'hui sont attribuables à leurs maîtresses. Ce n'est pourtant pas celles-ci, que je sache, qui attirent ces nombreuses filles de la campagne qui, redoutant les travaux des champs, abandonnent sans regrets leur village et leurs parents pour aller à la ville vendre le plus cher possible leur inexpérience.

Pour la plupart, le prétexte de cette émigration est de servir et gagner quelque chose, mais l'objectif secret, quoi qu'on en dise, c'est de jouir de la ville et de ses distractions ; de porter robe à la mode,